

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
Place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG



COLLEGE DE BRUMATH
Restructuration et extension du collège de BRUMATH



SYNTHESE APD

SEPTEMBRE 2017

I PRESENTATION DE L'OPERATION

I.1 Objet de l'opération / contexte du projet

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé de restructurer le collège de Brumath. Construit au début des années 1960, il accueille aujourd'hui environ 700 élèves et est composé de 6 bâtiments :

- deux bâtiments d'origine (bâtiment A externat principal et bâtiment B externat secondaire) ainsi qu'un bâtiment modulaires à R+I, accueillent l'ensemble des pôles de fonctionnement du collège,
- un bâtiment destiné à la demi-pension,
- un bâtiment logements de fonction côté rue du Château
- un bâtiment logements de fonction côté rue du Collège

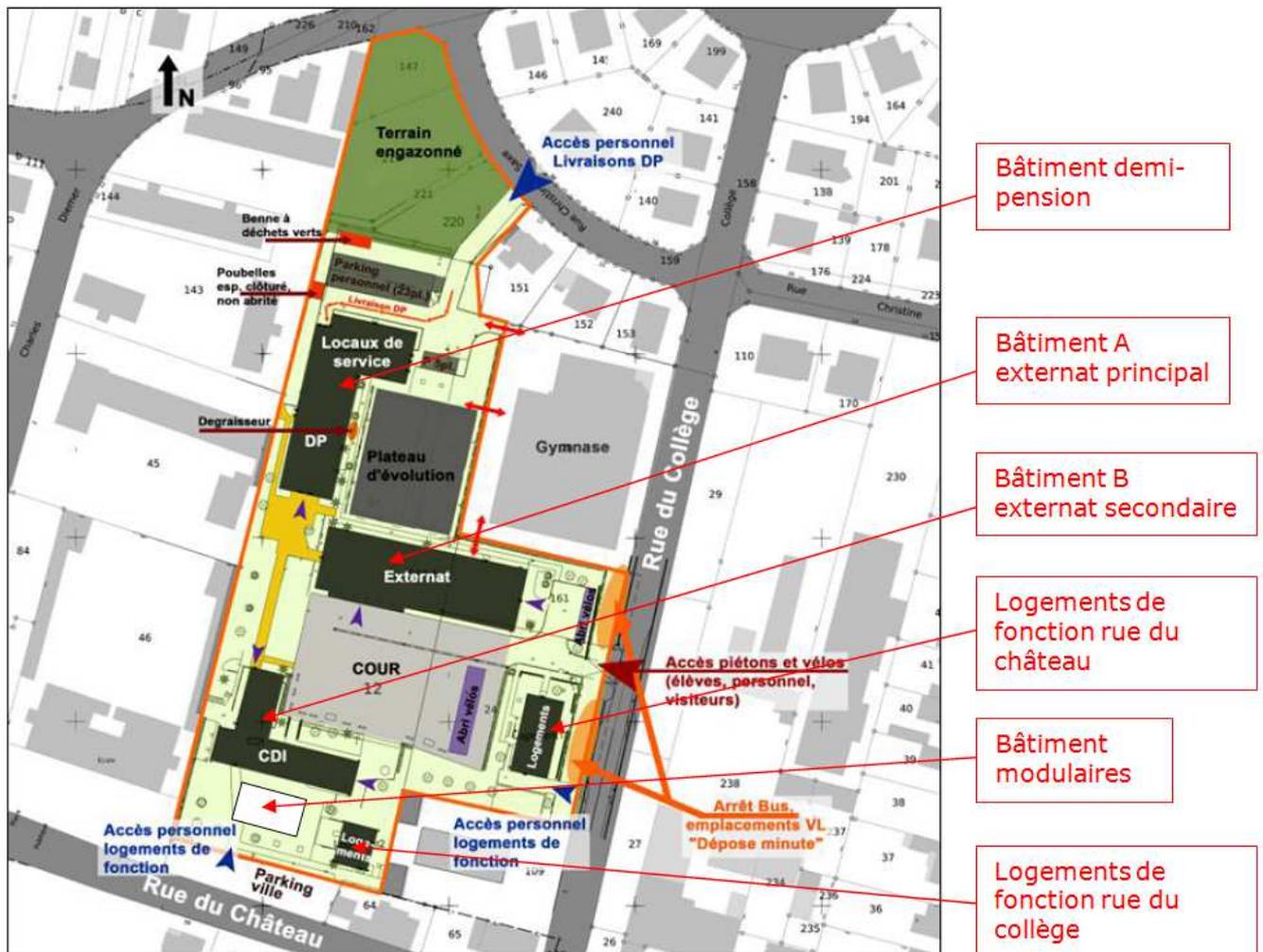
Les principaux objectifs de cette opération sont :

- la restructuration de l'ensemble du bâtiment A externat principal et la construction d'un nouveau bâtiment attenant de manière à répondre aux besoins pédagogiques du collège et à une organisation en pôles d'enseignement, calibré sur un référentiel de capacité d'accueil de 700 élèves ;
- démolition du bâtiment B externat secondaire
- la mise aux normes règlementaires de l'établissement et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduites
- la construction d'un nouveau bâtiment de logements de fonction permettant d'accueillir 3 appartements ;
- suppression des 2 bâtiments de logements de fonction existants (bâtiments situés côté rue du Château et côté rue du Collège) ;
- la création d'un nouveau préau et d'un abri-cycles couvert
- le réaménagement des espaces extérieurs (cour de récréation, espaces verts, accès, etc.)

Le bâtiment demi-pension est hors périmètre de l'opération excepté la partie chaufferie et atelier du factotum.

I.2 Objet de l'opération / présentation du site

Adresse du site : 3 rue du Collège – 67170 BRUMATH



A. Bâtiment destiné à être restructuré :



Bâtiment A externat principal



Cour / abri-cycles / espaces extérieurs

B. Bâtiments destinés à être démolis/démontés:



Bâtiment B externat secondaire



Logements de fonction côté rue du Collège



Logements de fonction côté rue du Château



Bâtiment modulaires

2 PRESENTATION DU PROJET / RENDU APD

Le marché de maîtrise d'œuvre a été confié au **cabinet d'architecture OSLO ARCHITECTES** associés aux bureaux d'études EGIS, WELCOME BYSSANCE, SCENE ACOUSTIQUE et LINDER PAYSAGE.

2.1 Plan masse du projet



2.2 Principales évolutions

A. Evolution programmatique

L'esquisse du projet a été modifiée pour tenir compte du nouveau périmètre de l'opération suite à l'évolution du programme, validé par le Comité de Pilotage en mars 2017. Rappel de l'évolution du programme :

Passage d'un collège de capacité 800 à 700, ce qui entraîne :

- la suppression de 3 salles d'enseignement général (-180m²) ;
- la suppression d'un dépôt (-10m²) ;
- la suppression d'une salle de sciences physiques (-80m²) ;
- la réduction d'une salle de collection de 35 à 25m² (-10m²) ;
- la réduction de la salle de documentation de 200 à 160m² (-40m²) ;
- la réduction de l'espace casier de 80 à 70m² (-10m²) ;
- la réduction du foyer des élèves de 120 à 105m² (-15m²) ;
- la réduction des locaux enseignants de 80 à 70m² (-10m²) ;
- la réduction de l'espace de travail des professeurs de 40 à 30m² (-10m²) ;
- la réduction des blocs sanitaires élèves de 120 à 105m² (-15m²).

Suppression de la construction de la salle polyvalente + dépôt (-200m²) ;

Suppression de la construction de 2 logements de fonction (-200m²)

Au total, le nouveau périmètre du projet entraîne une réduction de 15% de la surface de projet initial (-780m²)

B. Principales évolution par rapport aux phases ESQUISSE modifiée et APS

Espace casiers

Suite à la suppression d'une salle d'arts plastiques après concertation avec les utilisateurs et le service des Collèges, l'espace du hall a été optimisé au profit du local à vélos et a permis de créer un espace casiers couvert (400 casiers).

Salle de réunion

La salle de réunion au R+1 a été agrandie pour répondre à une contrainte fonctionnelle des utilisateurs (97m²).

Pôle technologie

Le pôle technologie a été reconfiguré avec la création de deux dépôts et la mutualisation de l'espace moyens partagés et l'espace de communication.

Logements de fonctions

La configuration du bâtiment a évolué passant du principe de maisons accolées en zone Nord à la construction d'un bâtiment d'habitation collectif de 3 logements en zone Sud, accessible depuis la rue du Château. Ce bâtiment intègre une gaine d'ascenseur pour une accessibilité ultérieure des logements.

2.3 Plans du projet

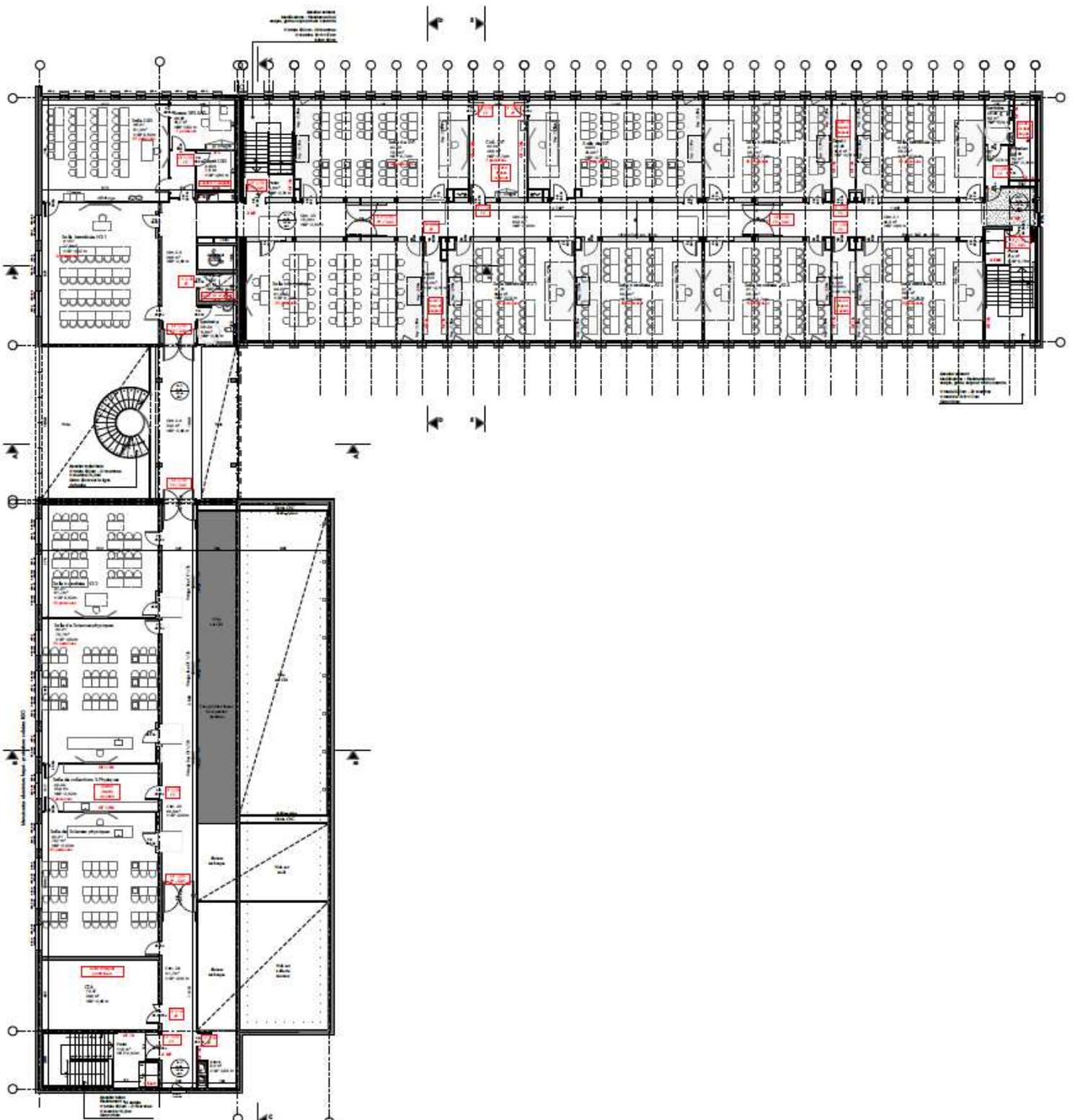
REZ-DE-CHAUSSEE



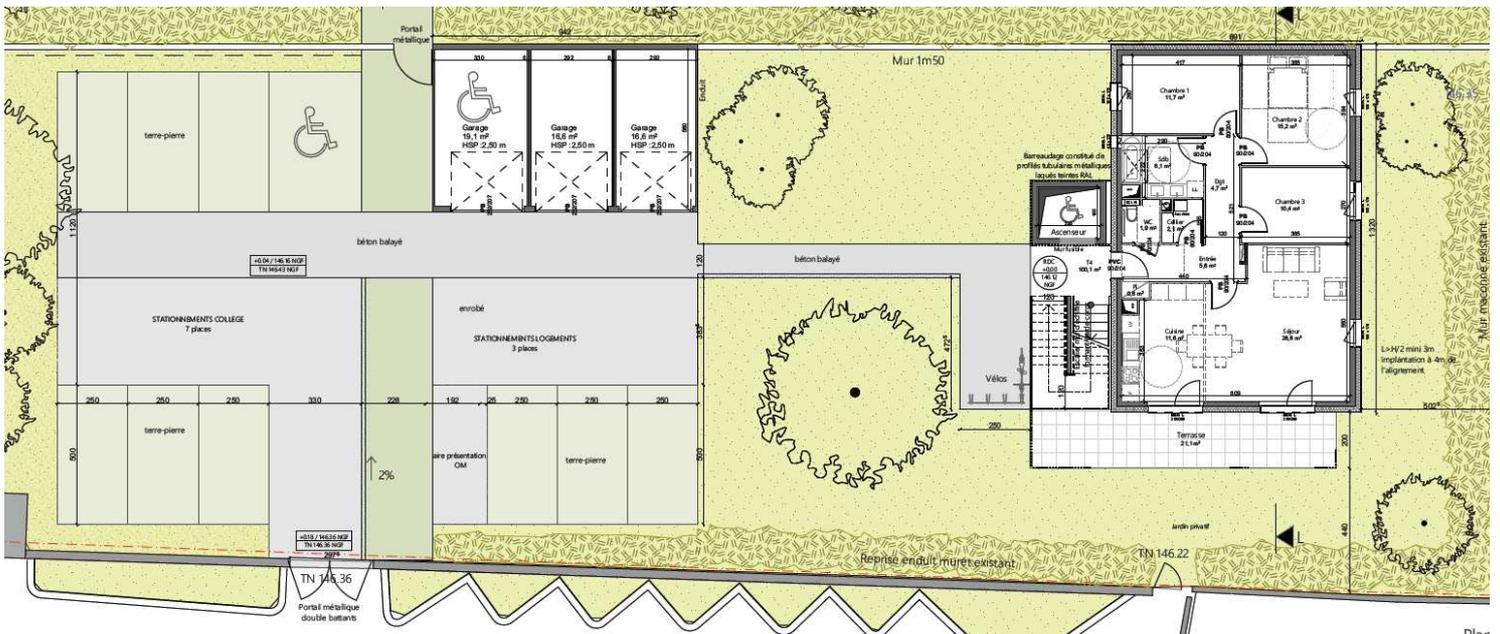
1^{ER} ETAGE



2^{ème} ETAGE



LOGEMENTS DE FONCTION



3 BUDGET DE L'OPERATION

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à **8 250 000 euros HT** valeur APD septembre 2017.

Le budget de l'opération (compris honoraires maîtrise d'œuvre et autres partenaires, révisions de prix, provisions et frais divers) est de **12 500 000 euros TTC**.